

COMITÉ EXÉCUTIF

DATE: Mercredi 16 août 2017
ENDROIT: Salle communautaire
 Édifice municipal de Rivière-Verte
 78, rue Principale
 Rivière-Verte, NB
HEURE: 19 h

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

Le président, Michel Leblond, appela la réunion à l'ordre à 19 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres présents.

Membres présents	
M. Michel Leblond, président	Maire de Rivière-Verte
M. France Roussel, vice-président	Maire de Drummond
Mme Brigitte Martin	Représentante de DSL
Personnel présent	
M. François Picard	Directeur général
M. Paul Albert	Directeur par intérim, Service des déchets
Mme Catherine Dufour	Gestionnaire des opérations pour le service d'aménagement
Mme Johanne Thibodeau	Directrice des finances

Le directeur général souligne qu'il y a eu plusieurs rencontres et discussions avec les directeurs des services concernant la préparation du budget 2018 et qu'il s'agissait aujourd'hui d'une rencontre de travail avec les membres de l'exécutif de la CSRNO afin de procéder à certains ajustements s'il y a lieu.

2. Sommaire budgétaire et sommaire exécutif – Budget 2018

Le DG présenta aux membres le sommaire budgétaire 2018. Il passa en revue :

- 1) Les services généraux
- 2) Services corporatifs
- 3) Services collaboratifs et aménagement régional
- 4) Services d'aménagement local
- 5) Services de gestion des déchets solides
- 6) Services d'installation de production d'électricité
- 7) Autres services partagés

3. Budget 2018 : Service de déchets et Énergie

a) Services de déchets

Le directeur du service des déchets présenta le détail du budget 2018. Les projections de revenus d'enfouissement pour 2018 sont élaborées à partir des volumes réels de 2016 et des volumes de janvier à juin 2017.

L'excédent de l'avant-dernier exercice financier se chiffre à 237 560 \$ pour des revenus de 3 074 114 \$ comparé à 3 095 933 \$ pour 2018.

L'augmentation des revenus de recouvrement est attribuable à l'augmentation des frais d'enfouissement « Wood knots – 50% - Bottom Ash 100% » de Twin River. Nous devons augmenter le taux en raison des coûts supplémentaires du traitement de lixiviat causés par des contaminants dans les produits.

b) Production d'énergie

Une faible hausse des revenus est anticipée pour 2018, soit 310 000 \$, comparativement à 300 000 \$ en 2017.

Des investissements importants pour la maintenance (20 000 heures) devront être effectués en 2018. Mentionnons que le déficit à combler de l'avant-dernière année (2015) qui se chiffrait à 100 126 \$ pour l'exercice financier 2017 a été comblé.

4. Budget 2018 : Service d'aménagement local et régional

Un budget 2018 fut présenté aux membres de l'exécutif par le gestionnaire des opérations du service.

Le budget d'aménagement local se chiffre à 903 582 \$ pour 2018 comparativement à 959 582 \$ en 2017. La contribution des membres est basée sur 770 136 \$ pour 2018 comparativement à 888 695 \$ en 2017 en raison du surplus dans le service d'aménagement local et du transfert à l'aménagement régional de 20 % du montant du local.

En ce qui concerne l'aménagement régional, trois dossiers seront priorisés au cours de 2018, soit; le plan des mesures d'urgence régionales, le plan d'adaptation aux changements climatiques et le projet de cartographie dynamique et de gestion de données pour la région. Bien qu'il y ait une absence de politique claire et précise de la part de la province concernant la planification régionale, les trois dossiers ci-haut mentionnés feront partie du plan régional. De plus, ils deviendront la pierre angulaire pour la mise en place d'une concertation et collaboration régionale.

5. Budget de fonctionnement des services généraux

Au niveau du budget on retrouve une augmentation globale de 1.5%. Des ajustements mineurs furent effectués à la section - Autres services administratifs.

Concernant l'augmentation salariale des employés de tous les services, le DG propose 2%. Le montant est basé sur les données de Statistique Canada 'Indice des prix à la consommation, N.B. de juin 2016 à juin 2017 de 2%.

Quant au rapport Morneau Shepell – Bureau de service-conseil aux entreprises, le montant est de 2.1% pour le Nouveau-Brunswick. Suite à une consultation avec quelques CSRs, le taux varie de 2 à 2.5%.

Suite à une discussion avec les membres de l'exécutif et des modifications suggérées par ceux-ci, il est recommandé de présenter, tel que discuté, le Sommaire budgétaire et le sommaire exécutif - Budget 2018 ainsi que le budget détaillé des services 2018, aux membres du conseil à la réunion du 27 septembre prochain.

6. **Ajournement**

La réunion fut ajournée par le président à 22 h 10.

.....
MICHEL LEBLOND,
Président.

.....
FRANÇOIS PICARD,
Directeur général.